

Discours

Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la signature de la convention-cadre pour le développement culturel de la région Pays de la Loire, à Nantes, le 27 octobre 2015



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Monsieur le Vice-président, cher Christophe Clergeau,
Monsieur l'adjoint à la Maire de Nantes, chargé de la culture, cher David Martineau,
Monsieur le Directeur général du Pont Supérieur, cher Jean-Marie Vernier,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Quelle joie de découvrir aujourd'hui ce nouveau « Pont Supérieur » ! J'ai infiniment regretté de n'avoir pu me libérer pour l'inaugurer avec vous, le 13 octobre dernier. Merci à Jean-Marie Vernier de nous avoir ouvert ses portes cet après-midi.

J'aime ce nom de « Pont supérieur » que vous lui avez donné. J'aime sa puissance d'évocation.

C'est évidemment un appel au voyage : voilà une thématique nantaise par excellence. Ce n'est pas Jean Blaise qui me contredira.

Mais ce n'est pas tout. Sur un bateau comme dans un avion, le pont supérieur est le *piano nobile*, comme disent les Italiens. L'étage noble. La place de premier choix.

La place de premier choix, vous l'avez réservée, bien entendu, à l'excellence : elle est au cœur de cet établissement d'enseignement supérieur qui a vocation à former les danseurs, les comédiens et les musiciens de demain, qu'ils soient ligériens ou qu'ils soient bretons. Entre ces murs, de grands artistes sont déjà à l'œuvre. D'autres sont déjà en formation. Je veux d'ailleurs remercier Yvann Alexandre et ses stagiaires de m'avoir accueillie en pleine répétition tout à l'heure.

La place de premier choix, vous l'avez réservée, plus fortement encore, à la culture.

Ici, en Pays de la Loire, la culture n'est pas un supplément d'âme.

Ici, la culture n'est pas là pour la décoration.

Ici, la culture n'est pas réservée à quelques-uns.

Ici, la culture est perçue pour ce qu'elle est : un lieu qui rassemble ; un lieu qui libère. Une façon de briser la solitude du monologue intérieur, un chemin pour éprouver la complexité du réel, un lieu de confrontation à soi et à l'autre. Un enrichissement personnel et collectif, qui permet à chacun de prendre sa place, et à chaque territoire de trouver la sienne.

Ici, la politique de la culture n'est donc pas ce qu'on met en œuvre une fois qu'on a fait tout le reste, parce qu'il y aurait plus urgent à faire.

Ici, la politique de la culture est le premier choix.

Le choix d'entre tous les choix.

La culture comme premier choix : voilà ce que vient acter, pour aujourd'hui et pour demain, cette convention qui lie l'Etat au Conseil régional, cher Christophe Clergeau. C'est une première en son genre, et qu'elle soit conclue avec votre Région n'est pas un hasard, car vous êtes exemplaires en la matière. Nous partageons une même ambition pour la culture. Vos projets et ceux du gouvernement se rejoignent. Je suis donc très heureuse de signer avec vous cet accord et de le faire ici, entre les murs du « Pont Supérieur ».

Lorsqu'on fait le choix de la culture, on ne sacrifie pas les moyens qu'on lui consacre, même dans les périodes les plus difficiles et les plus exigeantes, comme celle que nous vivons. De fait, comme le Premier ministre s'y était engagé, le budget de mon ministère augmentera de 2,7% l'an prochain. Cette augmentation profitera en particulier au développement de la culture dans les territoires.

Depuis le début de l'année, je suis d'ailleurs aux côtés de toutes les collectivités qui ont fait le choix de maintenir, sur les trois prochaines années, leurs crédits pour la culture : les financements parallèlement alloués par l'Etat seront maintenus sur la même durée. C'est la vocation des pactes culturels. Avant la fin du mois de novembre, une soixante de pactes seront signés.

En Pays de la Loire, si j'ose dire, vous avez fait mieux : en 2015, le budget que vous consacrez à la culture a augmenté de 3,2%. Cette convention vient reconnaître et saluer votre effort, là où d'autres sont tentés, ou sont en train, de sacrifier leurs financements culturels, en rendant l'Etat responsable de leurs propres choix.

Le redressement des comptes publics n'est pas incompatible avec le choix de la culture.

Faire le choix de la culture, c'est faire en sorte que chacun ait la possibilité de participer à la vie culturelle. Il nous faut pour cela combattre bien des inhibitions, en particulier chez ceux qui ne se sentent pas légitimes dans des lieux de culture, et nous assurer que la culture se déploie sur tout le territoire, pour que la distance géographique ne devienne pas définitivement une distance culturelle. J'étais à Carquefous tout à l'heure, pour visiter le FRAC Pays de la Loire. J'ai été très marquée par le travail, sur le terrain, que les médiateurs accomplissent avec les malades, au CHU d'Angers, avec les publics empêchés, au centre pénitentiaire voisin, ou à celui de La-Roche-sur-Yon.

Ce qu'on appelle l'éducation artistique et culturelle n'est pas réservé aux enfants. Bien sûr, c'est là qu'elle commence, et vous y travaillez dans les Lycées et les CFA, qui sont sous votre responsabilité. Mais elle ne se réduit pas à l'école. Elle concerne tous les lieux de culture. Elle concerne tous les âges de la vie, tout au long de la vie. C'est pourquoi elle est la priorité des priorités pour le gouvernement. L'an prochain, les moyens que nous lui consacrerons augmenteront d'ailleurs d'un tiers.

Elle est donc au cœur de cette convention, et c'est le premier axe de notre engagement commun. Etat et Région avec les autres collectivités territoriales, travailleront ensemble à le faire, par l'intermédiaire du comité régional de pilotage pour l'éducation artistique et culturelle.

J'ai été impressionnée par la façon dont les équipes du FRAC font circuler les œuvres dans toute la région et développent des projets hors-les-murs, dans toute la région.

Cet effort d'équilibre est un enjeu régional, notamment en direction des territoires ruraux, comme nous l'avons indiqué dans la convention.

C'est aussi un enjeu national, que nous avons évoqué hier avec l'ensemble du gouvernement, à l'occasion du Comité Interministériel à l'égalité et à la citoyenneté.

J'ai engagé les grands établissements nationaux à réfléchir aussi à la manière dont ils pourraient mieux déployer leurs actions dans tous les territoires, pour aller à la rencontre de tous les publics, dans les lieux les moins bien desservis.. Avec la force, la vitalité et la qualité des acteurs culturels locaux, nous avons une chance formidable pour la France, pour que la culture soit un droit pour tous. Ici, je viens aussi pour apprendre de quelle façon l'art peut se déployer davantage pour être toujours plus accessible à tous.

Faire le choix de la culture, c'est s'assurer qu'elle soit créative, qu'elle se renouvelle et se diversifie. Nous avons à accompagner en particulier les jeunes créateurs, en leur donnant les moyens de se former et en les aidant à entrer dans la vie active. En laissant les Assises de la Jeune Création, j'en ai fait, vous le savez, l'une de mes priorités. Des premières mesures seront mises en place dès janvier prochain. Je pense en particulier au développement des résidences, ou au soutien à des lieux intermédiaires, qui facilitent l'interdisciplinarité, l'expérimentation et l'échange entre les artistes. Ils doivent avoir les moyens d'expérimenter. Parmi bien des lieux de la région, le Pont Supérieur y contribue, tout comme le FRAC bien sûr, comme tous les lieux de création des Pays de la Loire. Pour le cinéma, les Ateliers d'Angers ou Produire au Sud sont, je le sais, très investis en la matière. Ce dynamisme créatif qui est le vôtre, vous pouvez en être fiers.

Faire le choix de la culture, c'est excellent pour l'attractivité et le développement du territoire. Nantes, comme les Pays de la Loire, en sont la preuve manifeste, s'il en fallait une. Nous devons beaucoup en la matière à Jean-Marc Ayrault et à Jacques Auxiette qui en ont très vite, et avant bien d'autres, perçu le caractère stratégique. Johanna Rolland, suivra le même chemin, j'en suis certaine. J'en souhaite tout autant du futur Président de Région.

Aujourd'hui, pour renforcer ce dynamisme, nous avons d'abord besoin de structurer davantage l'activité culturelle, en raisonnant en termes de filière. Ici, nous mettrons l'accent sur les musiques actuelles et l'économie du livre.

Il nous faut aussi veiller à développer l'emploi : c'était l'un des enjeux de la conférence pour l'emploi dans le spectacle, que j'ai organisée il y a dix jours, avec la Ministre du travail. Nous travaillons, vous le savez sans doute, à la façon dont nous mobiliserons le fonds pour l'emploi. Je souhaite qu'il soit l'occasion de renforcer la qualité de l'emploi.

Il nous faut enfin, prendre soin du patrimoine protégé et le mettre toujours plus en valeur. Vous avez la chance de pouvoir vous appuyer, en Pays de la Loire, sur des sites extraordinaires comme l'Abbaye de Fontevraud ou celle de Blanche Couronne, comme Saumur ou les Sables d'Olonne. Vous y investirez davantage, comme le prévoit cette convention.

Lorsqu'on fait le choix de la culture, on ne le fait jamais seul : on s'y engage collectivement, à chaque niveau de responsabilité, en s'accordant sur les objectifs à poursuivre. La politique de la culture est une politique partenariale. C'est sa force. Les valeurs communes et les objectifs, la région et le gouvernement les partagent. Je les ai très largement évoqués. Les moyens, nous les avons actés par contrat – huit nous lient déjà, qu'il s'agisse d'investissements, pour la période qui s'ouvre, de protection du patrimoine, de politique du livre, de cinéma, de soutien aux acquisitions pour les musées comme pour les bibliothèques.

Ce pacte culturel régional s'assure de la cohérence de notre action mutuelle en Pays de la Loire. Il vient consacrer une politique partenariale à laquelle je suis très attachée. Il consacre aussi une gouvernance locale pour la culture réclamée par beaucoup d'acteurs, et que je souhaite voir se développer ailleurs, avec la création d'un Conseil local des collectivités territoriales pour le développement culturel et d'une Conférence régionale consultative de la culture. Le partenariat et le dialogue placent chacun devant ses responsabilités. Vous l'avez assumée, ici, de façon exemplaire.

Dans la période que nous traversons, où la tentation du repli sur soi est si forte, nous avons plus que jamais besoin de culture. C'est dans la culture que l'on trouvera toujours, en dernière instance, de quoi raffermir la confiance et raffermir les consciences. Les Pays de la Loire ont fait de la culture le choix de tous les choix. Pour l'avenir de la région et de ces territoires, tout doit être fait pour renforcer cette dynamique.

Je vous remercie.